



La venue de Saint-Nicolas



DÉPARTEMENT DE MEURTHE-&-MOSELLE

n° 53 - Décembre 2016

MAIRIE DE Friaucelle



2, rue de l'église
54 800 Friaucelle

Tel : 03 82 33 00 12
Fax : 03 82 22 48 20

mairie.friaucelle@wanadoo.fr
<http://www.friaucelle.fr>



Le repas des anciens



Dynamisme et Bonne humeur au rendez-vous



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



L'essentiel du conseil municipal du 02 Décembre 2016

*Démission d'un conseiller municipal:

Dominique Mianowski, pour des raisons professionnelles, ne pouvant plus assurer efficacement son mandat d'élu local, a décidé de présenter sa démission au conseil municipal en date du 21 Octobre 2016.M. Le Maire l'a remercié pour son investissement et sait pouvoir encore compter sur sa participation aux manifestations locales.

*Achat d'une tondeuse autoportée :

Au vu des surfaces à tondre et à entretenir de la commune, et au vu des réparations successives de plus en plus lourdes sur notre ancienne tondeuse après 9 ans de service, le conseil a validé l'achat du modèle proposé par Gamm Vert.
Une tondeuse débroussaileuse professionnelle pour un montant de 11.624 euros.

*Travaux de sanitaires dans l'atelier communal :

Des devis ont été demandés pour la réalisation de sanitaires : toilettes, bac à eau, amenée de l'eau chaude...
Le montant de ces travaux étant élevé, il est décidé de décaler ces travaux et de les réaliser en régie lors des périodes creuses.

*Affouages 2016/2017:

Les coupes 6 et 7 ont été marquées par l'agent ONF.
Six affouagistes se sont fait connaître. Une réunion d'information et de sensibilisation aux risques liés au bucheronnage et à la présence de chenilles processionnaires dans notre forêt a été prévue.
Durant la période de chasse, la réalisation des coupes de bois est déconseillée les dimanches et jours fériés.

*Rapport d'Activité CCJ:

Patrick Masson, délégué de Friaucelle au sein de cette structure intercommunale nous informe de ce rapport et nous en donne synthèse.

*Travaux Étang :

Conformément au plan de gestion établi en collaboration avec le conseil départemental, des travaux sur une mise à sec et la réouverture de l'exécutoire de cet étang seront mis à l'étude. Si de tels travaux devaient se réaliser, ils seront subventionnés à 80%.

*Aménagement de la traverse :

De nombreux dossiers de subventions ont été déposés. Plusieurs sont revenus favorables, mais le plus important porté par l'état semble s'orienter vers un refus. Il s'agira alors pour les élus de faire un choix sur les phases de travaux à réaliser, ainsi que l'engagement financier pris par notre commune.
Un bilan vous sera fourni et une réunion du conseil municipal sera très certainement programmée exclusivement pour ce dossier début d'année prochaine.

A VOS AGENDAS :

Vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants : vendredi 06 janvier 18h00

Fête du sapin : date à arrêter. Mi-janvier, vous serez conviés à venir apporter ou non votre sapin de Noël sur le feu de Saint Jean. La bûle de sapin sera alors allumée et chacun pourra se restaurer sur place avec son repas tiré du panier. Des tables, bancs et barbecue allumés seront à disposition.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 07 Avril 2017 à 20h00